

Sommaire

[Pierre Grelley](#)

Page 4 à 5

Parentalité, familles et société

La famille a longtemps été définie par l'encre et par le sang. L'encre était celle des contrats de mariage et des actes par lesquels les enfants étaient reconnus ; le sang, cette métaphore qui désigne la généalogie et les liens qui en découlent. Quoi de plus naturel en effet que cette structure aux contours simples pour assurer son rôle de cellule de base de la société : un père, une mère et des enfants...

Partie 1 : Enjeux politiques et juridiques de la parentalité

[Marine Boisson](#)

Page 8 à 15

Petit lexique contemporain de la parentalité

Réflexions sur les termes relatifs à la famille et leurs usages sociaux
Les mots de la famille sont un indicateur privilégié des nouvelles normes et régulations privées. Le succès du vocabulaire se rapportant aux "nouvelles parentalités" témoigne de rapports familiaux moins dérégulés qu'autrement construits socialement : dans la période récente, c'est moins d'un maintien de l'institution familiale traditionnelle (famille conjugale) que de relations stables entre enfants et adultes assumant une fonction parentale (beaux-parents, co-parents, grands-parents, assistants familiaux) qu'est attendu un plus grand bien-être des jeunes générations. Cet impératif de co-éducation et de maintien des liens crée de nouvelles responsabilités pour les parents et pour les tiers, mais aussi de nouvelles culpabilités. L'enjeu généalogique tend ainsi à être évacué des débats, et l'isolement relationnel à être considéré comme un risque majeur de carence ou de défaillance parentale.

1. La nomination : un acte stratégique
2. Parentalité et pluriparentalité
3. Nouvelles parentalités, statut du tiers et compétence parentale

[Michel Chauvière](#)

Page 16 à 29

La parentalité comme catégorie de l'action publique

En France, l'intégration dans l'action publique d'une référence explicite à la parentalité date, tout au plus, des années 1990. Elle s'incarne notamment dans les Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). Cette nouvelle catégorie d'intervention s'adosse à l'autorité parentale conjointe établie par la réforme du droit de la famille de 1970, mais les pratiques sociales vont bien au-delà. La politique de la parentalité implique une nouvelle pensée de la famille

articulée avec une nouvelle pensée de la société. L'article s'efforce de comprendre cette évolution, d'en évaluer l'économie politique et d'en marquer les limites.

1. Aux origines juridiques et sociales des politiques de parentalité
2. Modes d'institutionnalisation et controverses
3. Les ambiguïtés des politiques de la parentalité

[Caroline Helfter](#)

Page 19 à 20

... en contrepoint - Travailler avec les parents

Privilégier l'accompagnement sur la guidance, le « faire avec » sur le « faire à la place de » : « Aujourd'hui, le "bon" professionnel travaille avec les parents dans une perspective de coéducation », analyse la sociologue Florence Ovaere, qui a piloté plusieurs études sur les actions de soutien à la parentalité engagées, depuis une dizaine d'années, dans les centres sociaux. Reste à savoir, cependant, comment aider, conseiller, voire former les parents, sans s'ériger en donneur de recettes ou de leçons.

[Véronique Delaunay Guivarc'h](#), [Delphine Bonvalet](#), [Dominique Noguès](#)

Page 30 à 31

Focus - L'action des caisses d'Allocations familiales sur la parentalité

La politique d'appui à la parentalité de la branche Famille vise à répondre aux évolutions auxquelles les familles sont confrontées et qui peuvent entraîner des fragilités. Les CAF développent ainsi une offre diversifiée d'aide à la parentalité, afin d'accompagner les parents dans leur rôle et leurs responsabilités éducatives et de favoriser la qualité et la continuité des relations enfants-parents.

[Thierry Fossier](#)

Page 32 à 38

Un droit de la famille centré sur la parentalité

Le droit français a évolué assez rapidement du concept de puissance à celui d'autorité et de l'attribut paternel à la responsabilité d'un couple parental. Mais les recompositions familiales ouvrent maintenant d'autres horizons, en évoquant l'idée d'une responsabilité du groupe familial tout entier, solidaire autour de l'enfant. La dérive serait alors de créer un "droit à l'enfant", dont plusieurs débats parlementaires passés, actuels ou à venir font craindre l'irruption.

1. Une obligation : de l'autorité parentale à l'autorité familiale
2. La parentalité dépasse le cadre du couple parental
3. La parentalité est-elle divisible ?
4. Être parents : un droit ?

[Alain Vulbeau](#)

... en contrepoint - La parenté pratique : des liens au quotidien

L'ouvrage de Florence Weber propose de découvrir un aspect méconnu de la parenté qu'elle nomme « la parenté pratique ». Cette expression permet de penser des liens de générations ancrés dans le quotidien et, la plupart du temps, dilués dans ce que l'on pourrait appeler la routine de la vie familiale. L'auteur récuse le terme de famille pour décrire les structures relationnelles parce qu'il évoque trop fortement la dimension nucléaire qui est normative. La parenté pratique permet de bien distinguer plusieurs dimensions de la parenté.

[Adeline Gouttenoire](#)

Page 40 à 51

La relation parent-enfant dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

La relation parent-enfant fait l'objet d'une protection renforcée de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), depuis plusieurs années. En se fondant sur le droit au respect de la vie familiale, consacré par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, le juge européen mobilise toutes ses techniques d'interprétation pour offrir une assise élargie à cette protection et pour garantir à celle-ci une véritable effectivité. La jurisprudence européenne a ainsi forgé un véritable droit pour l'enfant et son parent d'être ensemble et de continuer à entretenir des relations en cas de séparation.

1. L'indifférence de la nature du lien
 1. La diversité du fondement de la relation parent-enfant
 2. L'exigence atténuée de l'effectivité de la relation
2. La protection effective de la relation parent-enfant
 1. Le droit pour un parent et son enfant d'être ensemble
 2. Le maintien des liens entre le parent et son enfant en cas de séparation

Partie 2 : Nouvelles configurations familiales et rapports au sein de la famille

[Claudine Attias-Donfut](#)

Page 54 à 67

Les grand-parents en Europe : de nouveaux soutiens de famille

Les grands-parents occupent une nouvelle place centrale au sein de la famille. Dotés de pleines capacités psychophysiologiques, de temps libre et de revenus, grâce à l'amélioration de l'espérance de vie et des retraites, ils sont plus fortement sollicités par leurs enfants pour aider à la prise en

charge des petits-enfants. Leur rôle actif et solidaire est renforcé par les besoins des familles résultant du développement du travail des femmes ainsi que des ruptures conjugales. En témoigne leur investissement important dans la garde des petits-enfants, dans les aides financières aux enfants et petits-enfants. Cette nouvelle figure grand-parentale est généralisée en Europe, au-delà des spécificités nationales, comme le montrent de récentes données comparatives. Dans la famille moderne, le rôle de garant de la filiation et de la continuité familiale paraît ainsi désormais dévolu, en grande partie, aux grands-parents.

1. Facteurs démographiques, économiques, institutionnels et culturels d'évolution de la grand-parentalité
2. Le rôle des grands-mères dans la garde des enfants
3. Le maintien du lien entre grands-parents et petits-enfants
4. Le cas des grands-parents dans les familles transnationales
5. Les grands-parents à travers l'Europe : une commune évolution ?
 1. Plusieurs enquêtes comparatives
 2. Quelques résultats sur les principales variables
 3. Les aides grands-parentales : de nouvelles normes obligatoires ?

[Sylvie Cadolle](#)

Page 68 à 81

La résidence alternée : ce qu'en disent les mères

La résidence en alternance a été promue par la loi du 4 mars 2002 comme l'expression privilégiée de la co-parentalité pour les parents séparés. Pourtant, elle reste peu pratiquée et est contestée. L'évaluation du bien-être de l'enfant est difficile à mener et dépend souvent de partis pris idéologiques. Une enquête auprès des parents concernés apporte des éléments concernant leur degré de satisfaction et leurs modalités d'organisation. Comme premier résultat, l'analyse du discours des mères montre que celles qui sont réticentes déplorent que les pères de leurs enfants soient moins disponibles qu'elles auprès de ces derniers. D'autre part, elles sont pénalisées par l'infériorité de leurs revenus en cas de partage des frais.

1. La résidence alternée, promue par la loi pour garder le lien au père
2. L'acquis du principe de coparentalité
3. Les mères réticentes
4. L'asymétrie de l'engagement dans l'éducation des enfants
5. L'infériorité économique des mères
6. Tenir compte de l'asymétrie

[Caroline Helfter](#)

Page 71 à 72

... en contrepoint - Drôles de pères

À rebours de la pléiade d'experts qui, depuis plusieurs décennies, annoncent régulièrement la fin des pères, la psychologue et sociologue Catherine Sellenet le proclame de façon formelle : la gent paternelle se porte bien. La chercheuse en veut notamment pour preuve les témoignages de 300 jeunes de 11 à 25 ans auprès desquels elle a enquêté en 2004. Ces

enfants d'hommes actifs qui sont âgés de 45 ans en moyenne, dressent de leur père un portrait plutôt flatteur. Ce n'est plus le père autoritaire d'hier, qui imposait sa loi par sa seule présence... charismatique. Le père, aujourd'hui, est bel et bien physiquement là et il introduit dans la vie une note de fantaisie.

[Nadia Kesteman](#)

Page 82 à 83

Focus - Petit état des lieux de la résidence alternée en France

En France, depuis la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale, la résidence en alternance des enfants de parents séparés est reconnue par la loi. Cette dernière permet au juge de fixer ainsi la résidence de l'enfant à la demande des parents. En cas de demande de l'un des parents seulement, ou en cas de désaccord entre eux, le juge peut l'ordonner à titre provisoire pour une durée qu'il détermine....

1. Des coûts importants pour les parents
2. Des aménagements fiscaux
3. Des dispositions sociales spécifiques

[Sylviane Giampino](#)

Page 84 à 91

Le beau-parent n'est pas un parent

Interview de Sylviane Giampino

Les images d'affreuses marâtres ont longtemps peuplé les contes de fées. Aujourd'hui, alors que le nombre de familles recomposées progresse, le lien beau-parental est-il forcément synonyme de tensions et de souffrances réciproques entre le beau-parent et le(s) enfant(s) du premier lit ? Nous avons posé la question à Sylviane Giampino, psychanalyste et co-fondatrice de l'Association nationale des psychologues...

[Pierre Grelley](#)

Page 87 à 88

... en contrepoint - Maris et femmes, parents, grands-parents : un paysage nouveau

Depuis une trentaine d'années, la psychanalyse – parfois concurrencée par quelques autres approches au statut plus ou moins affirmé se réclamant d'elle – a exercé un quasi-monopole d'expression sur le couple. L'ouvrage collectif coordonné par Monique Robin et Geneviève Bergonnier-Dupuy rompt avec cet état de fait en soulignant la pertinence et la richesse des travaux relevant, sur ce même objet, des démarches psychologique, psychosociologique et clinique.

[Caroline Helfter](#)

Focus - Marâtres : une place à inventer

« J'ai honte de me sentir euphorique à l'idée de rester seule avec l'homme de ma vie quand, le vendredi, son petit garçon part chez sa maman... », « Comment sortir du statut de plante verte dans lequel je suis reléguée chaque fois que les filles de mon compagnon viennent à la maison ? », « Puis-je m'autoriser à faire des réflexions à Margot, 6 ans, qui se tient très mal à table, alors que son papa...

1. Quel rôle pour la compagne du père ?
2. Ne plus "compter pour du beurre"

[Éric D. Widmer](#)

Page 94 à 105

Les relations entre demi-frères et demi-sœurs à l'adolescence

Entre proximité et distanciation

On ne sait que peu de choses sur les relations entre demi-frères et demi-sœurs, les liens de germanité ayant été, pour l'essentiel, étudiés dans le cadre des familles intactes. Sur la base d'une comparaison systématique au sein d'un large échantillon de frères et sœurs partageant leurs deux parents, cette contribution vise à cerner certaines des spécificités de cette relation. Les résultats révèlent deux réalités radicalement différentes selon que les demi-frères ou demi-sœurs habitent ou non ensemble.

1. Présentation de l'étude
2. La coopération entre demi-germains
3. Les conflits et la violence dans les rapports
4. Rapports de pouvoir et rôles tenus au sein de la famille
5. Synthèse des résultats

Partie 3 : Nouvelles conjugalités : nouveaux rôles parentaux ?

[Geneviève Delaisi de Parseval](#)

Page 108 à 113

L'art d'accommoder les parents

Interview de Geneviève Delaisi de Parseval

Dans son ouvrage *Famille à tout prix*, la psychanalyste Geneviève Delaisi de Parseval conduit une réflexion sur la famille contemporaine en se fondant sur son expérience de clinicienne auprès de patients souffrant d'infertilité. À partir des réalités apportées par l'assistance médicale à la

procréation (fécondation in vitro, dons de gamètes, gestation pour autrui), elle interroge les nouveaux modèles...

[Alain Vulbeau](#)

Page 111 à 112

... en contrepoint - La famille n'est pas à la base de la société

Maurice Godelier figure, avec Claude Lévi-Strauss, au nombre des grands anthropologues français. Son ouvrage Au fondement des sociétés humaines, élaboré à partir des conférences qu'il a données, est une somme qui ne se veut pas seulement une vaste synthèse mais se comprend en premier lieu comme une ré-interrogation des savoirs sur les sociétés humaines. L'auteur commence par une réflexion sur la mondialisation. Ce processus contemporain est issu de la décomposition des empires coloniaux, de la tripartition du monde (capitalisme, communisme, tiers-monde), et débouche maintenant sur une mondialisation économique mais aussi, pour une part, humanitaire, où l'Occident réinvestit les anciens territoires coloniaux

[Claudine Philippe](#)

Page 114 à 123

Être parents dans un couple mixte : éléments de réflexion

Cet article propose une synthèse des recherches qui croisent un questionnement sur les mixités conjugales et la parentalité et pointe des pistes de réflexion à poursuivre ou des acquis. La parentalité recouvre des enjeux de transmission intra-familiale, comme le bilinguisme, le choix du prénom ou le contrôle des relations amoureuses des enfants devenus adolescents, enjeux présents dans chaque famille mais qui prennent ici une acuité particulière. La survenue d'un divorce réactive les conflits potentiels liés au caractère binational du couple.

1. La réalité sociale des mixités conjugales
2. La question de la transmission culturelle aux enfants
3. Les fréquentations amoureuses des adolescents
4. Lorsque le couple se sépare
5. Une parentalité qui récuse les assignations identitaires

[Pierre Grelley](#)

Page 119 à 120

... en contrepoint - Le couple mixte est-il fragile ?

Bien qu'elle soit très difficile à établir avec précision, la proportion des mariages qui se terminent par un divorce serait actuellement, en France, de l'ordre de 45 %. Il s'agit là évidemment d'un chiffre moyen qui, comme tous les chiffres moyens, soulève davantage de questions qu'il ne répond à des interrogations. Dans un numéro consacré au couple et sous-titré « Attention fragile », la revue Hommes et migrations s'est intéressée aux couples dits mixtes afin, entre autres préoccupations, de se demander s'ils divorçaient moins, autant ou

plus que les autres. La question a été posée à Gérard Neyrand, sociologue « de la famille » et directeur du CIMERS, un laboratoire de recherche lié à l'université de Toulouse.

[Patrick Festy](#)

Page 124 à 135

La reconnaissance légale des couples homosexuels en Europe

De 1989 à 2003, neuf pays européens (Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Pays-Bas, Allemagne, Belgique et France) ont ouvert aux couples homosexuels la possibilité de faire enregistrer leur union devant un représentant de l'État et de contracter ainsi des droits et devoirs légaux. La légalisation des couples homosexuels est sensiblement moins fréquente que celle des couples hétérosexuels par le mariage, malgré la désaffection qui touche l'institution matrimoniale. Par ailleurs, la fréquence des enregistrements dans les différents pays est disparate, bien davantage que ne l'est le recours au mariage.

1. Un contexte général de "démariage"
2. Légalisation des couples hétérosexuels et homosexuels
3. Mesurer la distance entre les statuts conjugaux
4. Reconnaissance du couple homosexuel et droits parentaux

[Caroline Mécarry](#)

Page 136 à 149

Homosexualité, mariage et filiation : où en sommes-nous ?

L'homoparentalité s'inscrit dans les transformations sociologiques de la famille. Toutefois, la législation française n'a pas suivi la même évolution. Ainsi, l'état du droit montre qu'il existe une double discrimination à l'égard des couples homosexuels/les : d'une part au regard de la légitimation du couple, puisqu'ils ne peuvent pas se marier (s'ils le désirent) ; d'autre part au regard de la filiation, puisque la protection du lien affectif que l'enfant du couple entretient avec son beau-parent n'est aujourd'hui nullement assurée.

1. Évolution du cadre juridique de la conjugalité
 1. Le mariage civil
 2. Le PACS
 3. Le concubinage
2. Le rapport juridique parent-enfant dans les familles homoparentales
 1. Le concept juridique de la filiation
 2. La problématique de la protection des enfants élevés par deux personnes de même sexe

Le social en recherche

[Michel Legros](#)

Page 154 à 154

Le social en recherche

DSTS, bouquet final ?

S'il fallait comparer les mémoires pour l'obtention du Cafdes (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social ou de service d'intervention sociale) et ceux rédigés pour la soutenance du DSTS (Diplôme supérieur en travail social), on pourrait dire que les premiers relèvent d'une logique de l'essai alors que les seconds s'apparentent davantage à des enquêtes. Le directeur en poste ou postulant à une fonction de cadre défend un projet, une idée. Il développe des convictions, les confronte au réel (territoire local, législation ou conseil d'administration) et en rend compte en une petite centaine de pages. Le mémoire pour le Cafdes décrit l'incertitude des choix à opérer et la somme des précautions à prendre pour agir.

Page 155 à 160

Le social en recherche

Titres recensés

1. Session de rattrapage, Patrick RIBET. Des travailleurs sociaux à l'université, Mémoire pour l'obtention du DSTS, Université de Toulouse-Mirail, Service de la formation continue, 5, allées Antonio Machado 31058 Toulouse cedex, mars 2006, 129 p.
2. Devenir acteur malgré le placement, Annie D'HALLUIN. Le projet des adolescents placés : de la place d'acteur dans la contrainte du placement. Mémoire pour l'obtention du DSTS, Grefoss, Institut d'Etudes Politiques, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 2005, 158 p. (Dir. M.-A. ROUX)
3. Traversée de la manche, Fabrice GARNIER. Les « stagnants inactifs »... Survivre par le don au milieu du rien... Mémoire pour l'obtention du DSTS, Institut régional du travail social de Champagne-Ardenne, 8, rue Joliot-Curie, 51100 Reims, 2006, 155 p. (Dir. M. FOU DRIGNIER)
4. Manager après la loi 2002-2, Denis TEYSSIER. Organisation et innovation à l'épreuve du management au quotidien. Mémoire pour l'obtention du DSTS, Université de Toulouse-Mirail, Service de la formation continue, 5, allées Antonio Machado 31058 Toulouse cedex, 2006, 133 p. (Dir. G. MARANDON et J. ANTOINE)
5. L'information en partage, Marie-Noëlle TOUSTOU. Les représentations sociales du partage d'informations : enquête auprès des éducateurs de prévention spécialisée. Mémoire pour l'obtention du DSTS, Université de Toulouse-Mirail, Service de la formation continue, 5, allées Antonio Machado 31058 Toulouse, 2005, 130 p. (Dir. R. AUTRET, Y. AISSANI)
6. Parents, enfants : ensemble, Marie-Noëlle DESAGES BONNEFOY. Accueillir les parents : partager un espace social mitoyen. Mémoire pour l'obtention du DSTS, Collège coopératif Rhône-Alpes, Le Sémaphore, 20 rue de la Claire, Lyon, 2006, 120 p. + annexes, 2006 (Dir. C. LALLEMENT)
7. Expulsion programmée, Djamila SABRI-CHERIGUI. Représentation de l'habitat et risque d'expulsion locative. Mémoire pour l'obtention du DSTS, Collège coopératif Rhône-Alpes, Le sémaphore, 20 rue de la Claire, Lyon, 2006, 139 p. + annexes, 2006 (Dir. B. HOFMAN)
8. Vers une renaissance de la politique de la ville ? Monique LESPINASSE. Politique de la ville et développement social local. Mémoire pour l'obtention du DSTS, UFR lettres et sciences humaines, Chemin de la censive du tertre, Université de Nantes, 44321 Nantes cedex 3, 2005, 137 p. (Dir. L. JAUNET)
9. Le médico-social nouveau, Denis CATTIAUX. De la disqualification sociale à la capacité d'agir. Mémoire pour l'obtention du DSTS, IRTS Nord-Pas-de-Calais, rue Ambroise Paré, 59373 Loos cedex, 2006, 161 p. (Dir. F. SAUVAGE)

